

Aéro-club du haut-Bugey

Altiport, chemin du Plagnon
01110 CORLIER

Courriel : altiportdecorlier@free.fr

Site : <http://altiportdecorlier.fr>

Club tél : 04 74 38 55 85



Compte rendu de l'assemblée générale du 14 mars 2020

Ouverture de l'assemblée à 17 h 15 par le Président

Membres présents : M. Robert Caron, M. Michel Dupuis, M. Pierre Marmont, M. Jean-Claude Crétaïne, Mme Catherine Mandran, Mme Evelyne Soulages, M. Jean-Philippe Bouvard, M. Bernard Lacroix, M. Patrice Mandran, M. Jean-Marie Soulages, M. Pierre Péliesson, M. Yves Di Paolo, M. Luc Vinit, M. Hervé Galery, M. Jean-Jacques Filhol, M. Joseph Dantas, M. Laurent Pradel, M. Georges Serra, M. Jean-Pierre Goireau, M. Claude Mougin

Membres excusés : M. Philippe Chandelle, M. Bruno Muller, chef-pilote de l'aéroclub de Mégève, M. Niddam Youval

Invités : M. Eric Fix, Président de l'AFPM, accompagné de son épouse, M. Druet maire d'Izenave et son adjoint M. Billon, M. Philippe Pesenti maire adjoint Commune du Plateau, M. Domain (le Progrès)

Invités excusés : M. Damien Abad, Député, Mme Goy-Chavant sénatrice, M. Sappey ancien maire de Corlier, M. Jean-François Dupont maire de Corlier, M. Alain Forêt président de l'A-C de Mâcon

Aéroclubs représentés : Ambérieu, Bourg-en-Bresse, Annecy, Chambéry, Pérouges, Oyonnax, La Tranclière.

Compte tenu du contexte épidémique, les organisateurs ont disposé la salle en respectant les consignes de distance et en mettant à disposition des participants du gel hydroalcoolique.

*Le Président Robert Caron ouvre la séance devant plus d'une vingtaine de membres, venus du département, mais aussi de Savoie et Haute-Savoie.

*Le Président national de l'Association Française des Pilotes de Montagne, M. Eric FIX, a répondu favorablement à l'invitation du Président en venant de Colmar.

Rapport moral par le Président :

Le président a rappelé que depuis ses débuts, l'aéroclub a assuré avec efficacité et succès la gestion et l'entretien de l'altiport. Mais il n'y a pas eu de pratique régulière de l'aviation au départ de Corlier. Il a donc souhaité que la partie aéronautique réelle soit développée. Le conseil d'administration a accepté que l'expérimentation d'une école ULM soit mise en place. Il était difficile de commencer avec l'achat d'un ULM, bien que nous ayons reçu le soutien de notre banque. Grâce Yves Clerget, propriétaire du Tétrás, qui a bien voulu nous le mettre à disposition permanente, nous avons pu commencer à monter ce projet et montrer que ce projet serait viable.

Cette école a été mise en place en juillet. Le démarrage est modeste, mais plusieurs vols de découverte ont été effectués, et a débouché sur l'inscription d'un nouvel élève pilote en novembre. Nous allons donc poursuivre ce développement en 2020

La convention de gestion et d'utilisation des installations sera à signer avec la commune de Corlier, suite à la rétrocession de l'altiport par la Com-Com après le regroupement avec la Com-Com d'Oyonnax ; on attend que le nouveau conseil municipal soit installé.

Rapport d'activité par le secrétaire :

* Membres adhérents 2019 : 40

dont Aéroclubs : 4

et membres individuels : 36, dont 4 sympathisants non pilotes

Depuis novembre, un premier élève inscrit pour la formation ULM ab initio.

* Activité aéronautique :

Avion basé : 35 h et 110 atterrissages

ULM basé : 20 h 40 en 6 mois, 77 atterrissages

Vols d'initiation effectués : 4

Vols reportés cause météo : 2 en fin d'année, et plusieurs demandes non concrétisées.

Visiteurs : environ 1300 atterrissages d'avions et d'ULMs enregistrés sur le registre de passage, et un certain nombre à ajouter non enregistrés.

* La journée d'entretien prévue le 4 mai a été reporté deux fois cause météo et finalement annulée.

* Le 27 juin amélioration du haut de la piste et de la plateforme, nous avons fait un apport de 10 m³ de terre végétale et réensemencement.

* Le 6 juillet rassemblement des pilotes de montagne, et réception du Tétrás. Une dizaine d'avions et d'ULMs sont venus nous rendre visite depuis Chambéry, Sallanches, St-Etienne, Bourg-en-Bresse, Annecy, la Suisse, mais le temps devenant orageux a fait partir et renoncer nombre de pilotes. Certains n'ont

pas hésité à nous rejoindre par la route. À midi, vent et orage furent de la partie, heureusement la grêle nous a épargnés.

*Le 30 août changement de la manche à air du haut.

* 2 tontes de la piste par les agriculteurs, 1 tonte par nos soins, plus les abords.

*Le 7 septembre café-croissants, après-midi notre premier forum des associations à Hauteville, très bien accueillis et notre stand a eu du succès.

* Le 15 décembre visite de la BGTA

Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité.

Compte rendu du trésorier : voir document joint.

Jean-Claude Crétaïne vérificateur au compte n'a formulé aucune réserve et propose d'approuver les comptes de l'exercice 2019.

Les comptes 2019 sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

Site internet :

Le webmestre, Jean-Claude Crétaïne, a montré les évolutions du nouveau site Internet qu'il a conçu. On y trouve toutes les informations sur le club et l'altiport, ainsi qu'une diffusion de nos manifestations. Il y a également une page facebook contrôlé et validé par ses soins. Le site donne la possibilité, via Paypal, de payer les cotisations et la taxe d'atterrissage, et même de faire un don.

La parole est donnée au président Eric FIX qui remercie Robert pour son invitation et souligne le bon accueil qu'il leur a été réservé. C'est toujours un plaisir pour lui de venir se poser à Corlier dans ce cadre magnifique, mais c'est la première fois qu'il vient en voiture. Eric explique le rôle de l'AFPM tant pour la création et l'entretien des terrains d'atterrissage en montagne que pour le suivi de la réglementation comme interlocuteur de l'Aviation civile.

Le Président a également rappelé les règles de bonne conduite lorsqu'on vole en montagne. Le pilote de montagne est un amoureux de la montagne, pas un simple utilisateur.

Projets 2020 :

* Internet opérationnel dans la caravelle et dans le hangar (borne wifi) afin de pallier partiellement au mauvais réseau des téléphones portables.

* Grand ménage et réorganisation de la caravelle, installation d'un évier et plaque de cuisson, 2 armoires en fond du hangar dont une métallique.

* Opération "dynamitage" des campagnols qui a donné de bons résultats, la piste et le parking ne sont plus parsemés de monticules de terre dangereux pour les hélices et trains d'atterrissage. À poursuivre si besoin.

* Une webcam va être installée prochainement au dessus de la porte du hangar en direction des manches à air et de la piste afin d'avoir de bonne indication météo à distance. Elle sera accessible depuis le site internet.

* Le montant des cotisations reste inchangé pour 2020 : 20 € pour les sympathisants et pour les pilotes de l'AFPM, 50 € pour les pilotes non AFPM et 90 € pour les aéroclubs qui viennent former leurs élèves. Une cotisation supplémentaire de 100 € est demandée aux pilotes qui veulent utiliser le Tétrás.

Dates réservées 2020

* Journée travaux le 25 avril, report météo au 26 avril

* Rassemblement des pilotes de montagne le 4 et 5 juillet

* Café croissants le 12 septembre, report météo au 13 septembre

En 2019 deux membres du conseil d'administration ont déménagé et ont été obligé de démissionner. Un autre membre arrivé en fin de mandat ne souhaite pas se représenter. Malheureusement aucun membre présent n'a souhaité se présenter.

La réunion s'est terminée par un apéritif convivial.

Le Secrétaire
Michel Dupuis

Le Président
Robert Caron